

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 15 juillet 2018

Fin de la procédure préfectorale d'information - recommandations mise en œuvre dans le cadre de l'épisode de pollution atmosphérique débuté le 13 juillet 2018 sur le bassin d'air Lyonnais Nord-Isère

Compte tenu des prévisions émises par Atmo Auvergne Rhône-Alpes concernant la qualité de l'air ambiant sur le bassin d'air Lyonnais Nord-Isère et les analyses d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes prévoyant la fin de l'épisode de pollution en cours, **il est mis fin à la procédure préfectorale d'information-recommandation**, activée en raison d'un épisode de pollution atmosphérique de type estival (Ozone – O₃) commencé le 13 juillet 2018.

Plus d'informations :

www.isere.gouv.fr

www.air-rhonealpes.fr

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/air-exterieur-et-pollution-atmospherique

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38